



# Deviens

## Jeune Sapeur- Pompier

Mais être jeune sapeur-  
pompier c'est quoi ? :

- Découvrir le matériel **d'incendie**, apprendre les techniques de lutte contre l'incendie.
- Apprendre les **gestes qui sauvent**.
- Faire du **sport**.
- Participer à des **manœuvres** et à des **cérémonies**.
- Gagner du **courage**.
- Apprendre le dépassement de soi.
- Évoluer au sein d'une **véritable équipe**.
- Partager des **valeurs de solidarité et de civisme**.



Participer à des compétitions sportives entre jeunes.



Les sections de JSP ont un statut associatif et sont gérées et animées par l'UDSP 55 (Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de la Meuse). Les formateurs sapeurs-pompiers animent ces sections en tant que bénévoles. Une convention lie le SDIS et l'UDSP pour le suivi médical, la formation et la mise à disposition de locaux et de matériel. A ce jour, à l'échelle nationale, 27 000 jeunes, filles et garçons, se forment au sein de ces sections. Les jeunes bénéficient entre autres d'une **instruction civique**, d'un **entraînement sportif**, de formations pratiques et théoriques liées aux manœuvres et aux gestes de premiers secours.



ne pas jeter sur la voie publique svp



Mais quelles sont les modalités ?

Être âgé de **13 à 14 ans**, fournir un certificat médical d'aptitude physique, un certificat de vaccination antitétanique et une autorisation parentale.

**Durée de formation : entre 3 et 4 ans.**

Les sections sont ouvertes aux jeunes de nationalité étrangère.

**La formation débute le 2ème dimanche de septembre.** Les sections de jeunes sapeurs-pompiers font l'objet de nombreuses demandes. Il n'est donc pas possible de répondre positivement à tous. **Une lettre exposant les motivations du jeune est donc souhaitée**

Pour plus de renseignements, contactez le centre le plus proche de chez vous,



## La formation



La formation est composée de **cours théoriques et pratiques, de sport** (la moitié du temps) et d'initiations aux différentes facettes de l'activité. Elle est déclinée en **4 cycles** :

**Cycle 1** : notions élémentaires sur le feu, découverte du matériel incendie et apprentissage des gestes de premier secours.

**Cycle 2** : connaissance sur les manœuvres et l'emploi du matériel incendie, culture administrative et sécurité civile.

**Cycle 3** : capacité à réaliser les manœuvres incendie et de sauvetage et à mettre en œuvre les matériels.

**Cycle 4** : réalisation de manœuvres, utilisation des moyens radios et formation aux premiers secours en équipe.

À l'issue de la formation et **dès 16 ans, le JSP peut obtenir le Brevet national de jeune sapeur-pompier**, en passant avec succès des épreuves théoriques, pratiques et sportives. **Ce brevet est un atout majeur pour devenir sapeur-pompier volontaire ou professionnel et est particulièrement apprécié dans le monde du travail**



Nouvelle école de jeune sapeur-pompier au Centre de secours de Souilly avec 14 places maximum

Pour plus de renseignement **Contactez le**

Responsable de la section de Souilly

Huard Camille : 06 73 79 60 84

Ou le

Chef de centre de Souilly

Gay Mickael 06 73 33 32 43


*Inscription jusqu'au 1 août 2022*



Ne pas jeter sur la voie publique svp



- ✓ J'ai eu 13 ans au 1er janvier 2022
- ✓ Je veux m'investir au service des autres
- ✓ J'habite près d'un centre de secours
- ✓ Je m'engage !
- ✓ Contactez le responsable



Spécial  
C'est mieux  
équipe